Responsabilité ministérielle

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Foutaise! La Fonction publique est démoralisée.

M. Mackasey: Malheureusement, le député de Grenville-Carleton, que je respecte beaucoup, n'a pas pu venir car il doit s'occuper d'autres questions. Quoi qu'il dise, il ne peut prétendre qu'un autre gouvernement a fait davantage pour la Fonction publique que la gouvernement actuel. Nous avons donné aux fonctionnaires des salaires plus élevés, un bon régime de pension indexé, le droit de se syndiquer, le droit de grève, une procédure de grief et une loi sur les langues officielles qui peut plaire ou ne pas plaire à l'opposition. Je ne sais pas ce que ferait l'opposition, mais comme je fais partie de la minorité dans la province où je vis, je sais que le gouvernement n'a pas l'intention de renoncer à ouvrir le maximum de carrières à Ottawa aux Canadiens bilingues. En vertu de notre politique, ceux qui ne sont pas bilingues ont la possibilité de le devenir.

Une disposition de la loi, la clause des droits acquis, dit que certaines personnes n'ont pas besoin d'apprendre la deuxième langue officielle du fait de leurs années d'ancienneté et de la durée de leur service à la Fonction publique. Par exemple, je sais qu'il y a dans les bureaux de poste de Montréal des gens incapables d'apprendre d'autres langues. En raison de leurs années de service à la Fonction publique, ils ont le droit de rester en fonction comme employé unilingue et leur incapacité d'apprendre une autre langue ne nuira pas à leur carrière.

Par contre, on demande à la personne qui entre à la Fonction publique d'apprendre l'autre langue officielle. Elle n'est pas obligée de la connaître avant d'entrer. Une fois que le nouvel employé est entré dans la fonction publique, il est invité, s'il y a lieu, à profiter de l'occasion d'apprendre l'autre langue officielle. C'est tout à l'honneur de bien des députés d'en face et des députés de mon parti que des parlementaires aussi bien que des fonctionnaires puissent bénéficier de ce programme.

Quand l'opposition gémit sur le sort fait aux fonctionnaires et tente de dépeindre le gouvernement libéral sous les traits d'un ennemi de la Fonction publique, je soutiens qu'elle ne le fait qu'à cause de l'élection partielle qui se tiendra bientôt. Elle tente de dépeindre le gouvernement, je le répète, sous les traits d'un adversaire de la Fonction publique. On ne devrait cependant pas oublier qu'il ne se passe pas de jour à la Chambre des communes sans que des députés de l'opposition prennent la parole pour se plaindre des traitements élevés accordés aux fonctionnaires ou des effectifs considérables de la Fonction publique. Ils demandent quand est-ce qu'on va décider de réduire de 5,000 ou 50,000 les effectifs de la bureaucratie ou de la Fonction publique. L'opposition soulève chaque jour de pareilles questions.

M. Benjamin: Quel secteur de l'opposition?

M. Mackasey: L'opposition officielle. Il ne se passe pas de jour sans que ses députés prennent la parole à la Chambre pour se plaindre des effectifs de la bureaucratie. Quand ils parlent de la bureaucratie, ils ne parlent pas des ministres ou des députés. Ils parlent des pauvres fonctionnaires qui, d'un bout de la journée à l'autre tremblent comme des feuilles de crainte qu'un député n'interroge un représentant du gouvernement pendant la période des questions sur la raison de son emploi.

• (1740)

Des voix: Bravo!

[M. Mackasey.]

M. Mackasey: Quand l'opposition dit que ce Parlement a été improductif, je lui rappelle la centaine de bills qui ont été adoptés au cours de ce que l'on peut considérer comme une session record du Parlement. Il y a eu la loi sur la société Pétro-Canada; la loi sur la Banque fédérale de développement; la loi sur la citoyenneté qui en est déjà à l'étape de la deuxième lecture; les amendements au Régime de pensions du Canada, à la loi sur les traitements; les modifications concernant le CRTC; les amendements à la loi sur les allocations aux anciens combattants que mon collègue a présentée en période d'austérité. Je rends hommage au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) pour le rôle qu'il a joué à cet égard.

Il y a eu la loi sur la pension de retraite des lieutenantsgouverneurs, la loi sur les contaminants de l'environnement, les amendements à la loi sur le tarif des douanes, la loi sur les épizooties, la loi sur les corporations commerciales canadiennes, la loi sur l'administration du pétrole, la loi nationale sur l'habitation qui provoque déjà la construction d'un nombre record de logements.

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: Il y a eu les amendements à la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique, présentés à un comité mixte de la Chambre et du Sénat. Il s'agit d'une étude des mesures à prendre pour améliorer le sort des fonctionnaires dans le domaine des relations industrielles. Le comité est formé de membres des deux côtés de la Chambre et du Sénat.

Il y a eu les amendements à la loi sur la Cour suprême. Et je pourrais poursuivre ainsi à l'infini. En fait, la Chambre des communes a adopté tant de mesures d'avant-garde qu'il me faudrait une demi-heure entière pour les énumérer. Il y a eu la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: Pourquoi cette mesure a-t-elle pris tant de temps à être adoptée? C'est parce que l'opposition ne la comprenait pas. Elle a mis des mois à comprendre qu'elle était à l'avantage de ses électeurs. Il y a eu des modifications à la loi sur la Commission de réforme du droit et à la loi de l'impôt sur le revenu pour aider les défavorisés. Il y a eu la loi sur les opérations sur la côte ouest et la loi portant affectation de crédit. Il y a eu aussi la loi anti-inflation dont je parlerai dans quelques instants. Je n'hésite aucunement à en parler. Si la Chambre n'est pas plus efficace, c'est parce que l'opposition est la plus inepte que nous ayons vue depuis des années.

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: Si les ministres peuvent se permettre de faire n'importe quoi, comme on l'a prétendu aujourd'hui, c'est à cause de l'ineptie des députés de l'autre côté pendant la période des questions et les débats. Leur plus grave problème consiste peut-être à ne pas avoir de chef à la Chambre des communes.

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: Quand l'honorable représentant d'Halifax (M. Stanfield) est devenu chef de l'opposition, il venait tous les jours à la Chambre pour apprendre son travail. Le chef actuel, qui sait ce qu'il doit faire pour unir l'opposition au lieu de la diviser, n'est jamais à la Chambre des communes.

Des voix: Bravo!